

# Ascensoriste

Monteur-dépanneur d'ascenseurs/Monteuse-dépanneuse d'ascenseurs, Monteur-réparateur d'ascenseurs/Monteuse-réparatrice d'ascenseurs, Technicien ascensoriste/Technicienne ascensoriste



L'ascensoriste installe, entretient, dépanne et modernise les ascenseurs, monte-charge, escaliers mécaniques, trottoirs roulants et portails automatiques sur différents sites. Une profession qui recrute pour faire face à l'accroissement des besoins et assurer la relève.

 Statut d'exercice : **salarié**

 Niveau de formation requis : **bac ou équivalent**

## DESCRIPTION DU MÉTIER

### Installation et réglages

Après l'étude des plans et schémas de l'ouvrage à réaliser, l'ascensoriste équipe la cage de l'ascenseur : mise en place des barres de guidage, implantation du moteur et de sa commande, pose des portes palières et des boutons d'appel, câblages et raccordements électriques. Il procède ensuite au montage de la cabine, aux contrôles et réglages préalables à la mise en service.

### Entretien et dépannage

Il peut aussi être responsable de la maintenance d'un parc d'ascenseurs, de monte-charge ou d'escaliers mécaniques. Il procède régulièrement aux contrôles, nettoyages et réglages nécessaires. En cas de panne, il identifie le système défaillant et effectue généralement un échange standard (carte électronique, boîtier électrique...). La pièce défectueuse est réparée à l'atelier de l'entreprise ou renvoyé chez le fabricant.

### Modernisation et adaptation

L'ascensoriste adapte les installations aux besoins des usagers en tenant compte de l'augmentation des charges transportées et de la vitesse de déplacement. Il réalise les modifications nécessaires pour maintenir les installations en conformité avec l'évolution de la réglementation.

### Organisation et suivi des sites

À chaque intervention, l'ascensoriste effectue les tests réglementaires de remise en service. Il remplit et signe les fiches techniques qui constituent le dossier de maintenance de l'appareil.

## COMPÉTENCES REQUISES

### De la mécanique à l'informatique

Qu'ils soient à traction électrique ou hydraulique, les ascenseurs sont des équipements relativement complexes. L'ascensoriste maîtrise les nouvelles techniques comme les anciennes. Le montage et l'entretien requièrent une certaine polyvalence. Des connaissances en mécanique (soudage, montage), électrotechnique, électricité (câblage), électronique et informatique sont indispensables. Il utilise des applications sur tablettes pour accéder à des documentations techniques.

### Rigueur et méthode

En liaison régulière avec sa hiérarchie (radio, téléphone portable), l'ascensoriste intervient de manière autonome sur le parc d'appareils qui lui est confié (généralement, entre 50 et 150 ascenseurs). Il doit analyser rapidement le problème technique et adapter son intervention en appliquant précisément les procédures et les règles de sécurité pour lui-même comme pour les utilisateurs.

### Le sens du dialogue

En contact direct avec des architectes, des professionnels du bâtiment, des organismes de logements sociaux, des syndicats, des copropriétaires ou des habitants, l'ascensoriste doit avoir un bon sens relationnel. Lors de pannes ou même d'un arrêt très provisoire pour cause de maintenance, il doit faire preuve de sang-froid, de patience et de compréhension face à des usagers quelquefois exigeants.

## EMPLOI ET SECTEUR D'ACTIVITÉ

### Salaire

#### Salaire du débutant

A partir de 1830 euros brut par mois

### Intégrer le marché du travail

#### Petites et grandes entreprises

Le secteur des ascenseurs compte une majorité de PME (petites et moyennes entreprises), mais aussi 4 multinationales (Koné, ThyssenKrupp, Otis et Schindler). Certaines sociétés fabriquent et installent les ascenseurs, monte-charge, escaliers mécaniques et trottoirs roulants. D'autres assurent uniquement la maintenance, la rénovation et l'assistance aux usagers. Les grandes entreprises proposent généralement l'ensemble de ces prestations.

#### Du travail assuré

L'évolution de la réglementation, avec la mise aux normes obligatoire, a favorisé l'embauche. La région Ile-de-France concentre à elle seule la moitié des besoins, mais partout il faut entretenir, équiper et moderniser les ascenseurs des immeubles, entreprises, hôpitaux, gares ou centres commerciaux. Sans oublier leurs variantes : portes automatiques, escaliers mécaniques, trottoirs roulants et monte-charge. Les ascensoristes expérimentés peuvent donc trouver un emploi dans leur région.

#### Des perspectives d'évolution

Après quelques années d'expérience, il est possible d'évoluer vers les postes de chef d'équipe ou de chef

d'atelier, de se spécialiser sur certains matériels (ponts roulants, téléphériques...), de s'orienter vers le technico-commercial, la formation, la planification et la gestion (des interventions, des chantiers...).

## OÙ L'EXERCER

### Disponibilité obligatoire

Les horaires sont généralement réguliers, mais il peut y avoir des astreintes, la nuit et les jours fériés, par exemple. Les interventions d'urgence nécessitent d'être disponible et réactif. La remise en marche doit se faire dans les meilleurs délais, en respectant la réglementation et en garantissant la sécurité des " passagers ". Quand le matériel est communicant, l'ascensoriste anticipe et planifie les interventions, permettant ainsi aux usagers de s'organiser.

### Seul ou en équipe

L'ascensoriste travaille souvent en équipe sur les chantiers. Généralement seul ou en binôme, il se déplace sur site à bord d'un véhicule de service. Ses tournées d'inspection l'amènent à des déplacements quotidiens. Le permis de conduire est donc indispensable.

### Un métier physiquement exigeant

L'ascensoriste exerce souvent dans des postures inconfortables, en hauteur, en milieu confiné et à proximité du vide. En bonne condition physique, il ne doit pas avoir de problèmes de dos, d'allergies respiratoires, de troubles de l'équilibre ou de la vue (daltonisme). Le port d'équipements de protection (casque, harnais, gants...) est obligatoire.

## LES ÉTUDES

Le métier d'ascensoriste est accessible après un bac professionnel suivi d'un CS (certificat de spécialisation) ou d'un BTS. Les grandes entreprises (Koné, Otis, Schindler, ThyssenKrupp...) disposent de centres de formation interne.

Bac ou équivalent	Durée standard	En Grand Est
Bac pro métiers de l'électricité et de ses environnements connectés (MELEC)	3 ans	Dans 104 établissements
Bac pro maintenance des systèmes de production connectés (MSPC)	3 ans	Dans 72 établissements
Bac + 1 ou 2	Durée standard	En France
CS (ex MC) technicien(ne) ascensoriste (service et modernisation)	1 an	Dans 12 établissements
BTS maintenance des systèmes option A systèmes de production (MS SP)	2 ans	Dans 393 établissements
BTS maintenance des systèmes option D systèmes ascenseurs et élévateurs (MS SAE)	2 ans	Dans 22 établissements

Sources : Onisep 03.2025 ©Andrey Popov-Stock.adobe.com